

Rapport P-322 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-322 du 9 avril 2014 intitulée: «Pour un réaménagement complet du carrefour avenue d'Aire - chemin François-Furet».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 29 avril 2015)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-322
au Conseil administratif.